



POUVOIR DE REPRÉSENTATION - Assemblée Générale 1 mars 2018

Si vous ne pouvez pas être présent-e le jour de l'Assemblée Générale, nous vous invitons à remplir et renvoyer ce pouvoir à l'adresse suivante :

Confédération paysanne du Var
La Maison du Paysan, ZAC de la Gueiranne
83340 LE CANNET DES MAURES

La personne qui vous représentera lors de l'AG peut également venir avec ce document.

Je soussigné-e :

donne pouvoir à :

pour me représenter et voter en mon nom lors de l'Assemblée Générale de la Confédération paysanne du Var le jeudi 1 mars.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait àle.....

Signature :